

Club des Entreprises de CARROS LE BROC

Le Club des Entreprises de Carros Le Broc est une Association « Loi 1901 » créée en mai 1990 par des industriels bénévoles.

Objectif : promouvoir le pôle industriel de Carros Le Broc et faciliter le développement des entreprises, notamment en les représentant auprès des organismes publics et privés et en assurant la défense des intérêts collectifs.

Le Club des Entreprises fonctionne au travers de quatre commissions visant à répondre au mieux aux besoins des entrepreneurs :

- Commission Environnement - Déchets
- Commission Circulation - Sécurité
- Commission Emploi - Formation
- Commission Coordination - Communication

Le bureau est constitué d'un Président et de trois Vice-Présidents ainsi que d'un Trésorier et d'un Secrétaire. Les membres du Club des Entreprises se réunissent tous les mois lors d'un Conseil d'Administration auquel sont conviés les adhérents de l'association.

Zone Industrielle de Carros Le Broc

- Créée en 1969. Superficie totale : 188 ha. Longueur : Plus de 6 kilomètres
- Activités équitablement réparties entre services, commerces, et industries
- 7500 emplois, 440 entreprises dont plus de 60% de moins de 10 salariés
- 8000 tonnes de déchets industriels/an

Pour adhérer à *Carros Indus'tri* ou pour tout renseignement complémentaire :
accueil@caipdv.com

Club des Entreprises de Carros Le Broc
Centre des Services Communs Inter-Entreprises
ZI - 1^{ère} avenue - 4243 m (entre la 13^{ème} et 14^{ème} rue)
BP 300 - 06514 CARROS
Tel : 04 97 10 08 59 - Fax : 04 92 08 03 65

Cette plaquette est téléchargeable à partir de notre site internet :
www.caipdv.com

L'opération de gestion collective et sélective des déchets **Carros Indus'tri** a été mise en place par le Club des Entreprises de Carros le Broc, grâce au soutien de :



Imprimé grâce au procédé CTP avec des encres à base végétale sur du papier 100% recyclé certifié Ecolabel européen.

Fédérer Respecter Innover

IDESPACE Communication - 04 92 00 08 51. Crédits photos : ADEME, CCI NCA, Mars 2006.



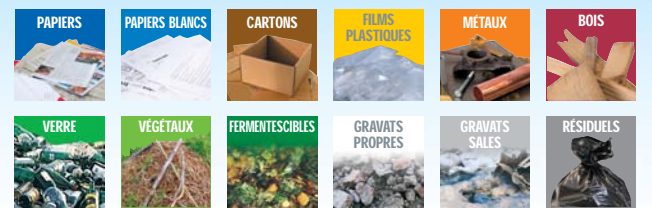
CARROS INDUS'TRI LE BROC

Gestion collective des déchets

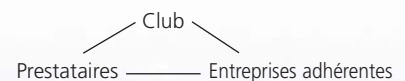


CARROS INDUSTRIE DES SOLUTIONS SOUPLES ET ADAPTÉES

- **Large gamme de contenants** (bacs roulants de 340 à 1100L, euro-containers 5m³, bennes de 6 à 25m³, presses à balles, compacteurs,...)
- **Large choix de filières** : Actuellement, douze flux de déchets industriels banals et inertes collectés de façon séparative en porte à porte. D'autres filières sont à l'étude...



- **Large choix de fréquences de collecte**, modifiables en cours de contrat
- **Fonctionnement tripartite** permettant à l'entreprise de rester maître du contrat commercial avec le prestataire



CARROS INDUSTRIE BILAN 2005

- **270 entreprises adhérentes** soit plus de 60% des entreprises implantées sur la zone industrielle,
- **5300 salariés sensibilisés au tri des déchets** soit plus de 70% des salariés travaillant dans la zone,
- **53% de déchets valorisés** sur l'ensemble du tonnage collecté dans le cadre du programme **Carros Industrie**
- **Exemple de résultats obtenus sur deux ans par une entreprise de 900 salariés adhérente au programme** :
 - ▶ Réduction du coût de gestion de 10%
 - ▶ Augmentation du taux de valorisation des DIB de 23%
- **Exemple de résultats obtenus sur deux ans par une entreprise de 60 salariés adhérente au programme** :
 - ▶ Réduction du coût de gestion de 40%
 - ▶ Augmentation du taux de valorisation des DIB de 50%

CARROS INDUSTRIE QUELS ENJEUX ?

Une gestion collective des déchets recouvre l'ensemble des opérations mises en œuvre pour assurer le traitement conjoint des déchets produits par plusieurs entreprises.

Le programme **Carros Industrie** initié en 2004 sur la Zone Industrielle de Carros Le Broc est un projet novateur et exemplaire, s'intégrant parfaitement dans les objectifs du Plan Départemental d'Élimination des Déchets, et respectant les principes du Développement Durable. Il repose notamment sur les enjeux suivants :

- ▶ **Réglementaire** : engagement collectif vers une conformité réglementaire grâce à la mise en place du tri, la valorisation des déchets recyclables, et la garantie de filières de traitement conformes.
- ▶ **Environnemental** : amélioration significative du taux de recyclage des déchets collectés, préservation des ressources naturelles, sensibilisation des salariés aux principes du Développement Durable.
- ▶ **Economique** : baisse des coûts de traitement grâce au recyclage, négociation accrue des tarifs à l'échelle de la zone, obtention d'aides publiques, optimisation de la gestion des déchets en interne par les entreprises.
- ▶ **Collectif** : échange de savoirs et de savoir-faire entre les membres du programme, solution « clé en main » de gestion des déchets proposée par le Club, valorisation de l'image de la zone industrielle de Carros Le Broc.

« Il faut préserver à la fois l'industrie qui nous fait vivre et l'environnement qui nous permet de vivre ».
Hubert REEVES

CARROS INDUSTRIE POURQUOI ADHÉRER ?

L'adhésion à **Carros Industrie** permet à l'entreprise de bénéficier gracieusement des prestations suivantes réalisées par le Club des Entreprises de Carros Le Broc :

- ✓ Audit au sein de l'entreprise afin de déterminer les flux et les quantités de déchets
- ✓ Proposition d'un scénario de collecte adapté aux contraintes et spécificités de l'entreprise
- ✓ Calcul et présentation du bilan économique permettant d'estimer le coût annuel de la gestion des déchets dans le cadre du dispositif **Carros Industrie**
- ✓ Commande et livraison des contenants
- ✓ Formation des salariés au tri des déchets
- ✓ Aide à la formalisation administrative (signature du contrat de collecte des déchets, signature de la convention Club/ Entreprises, recherche de filières spécifiques pour les autres déchets..)
- ✓ Aide à la procédure d'exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- ✓ Mise à disposition d'outils de communication adaptés.

